

Mairie
FRANGY EN BRESSE
711330

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi **04 novembre 2016** à 20 H 30 sous la présidence de Patrick GUILLOT, Maire
Secrétaire de séance : Josette COMBETTE
Excusé : Thierry LONGIN

Le Conseil Municipal :

- Approuve le compte-rendu de la séance précédente.
- Entend lecture d'un courrier de M. Paul Chaillon relatif à la dénomination de la place du village.
- Après délibération, vote à main levée et à l'unanimité, dit que la place du village sera dénommée « place de la Résistance ».
- Evoque à nouveau la modification des statuts de la Communauté de Communes et ses nouvelles compétences obligatoires au 01/01/2017 et supplémentaire (SDIS) au 01/01/2018, décision sera prise lors de la prochaine réunion.
- Se prononce pour l'incorporation dans le domaine communal, de la parcelle présumée vacante et sans maître, cadastrée ZC 60 d'une contenance de 48 ares.
- Décide la suppression de la régie de recettes de la licence IV, celle-ci étant louée depuis le 1^{er} juillet dernier, avec le bar/restaurant.
- Autorise Monsieur le Maire à signer un avenant avec l'entreprise de métallerie dans le cadre de la restructuration du bâtiment dit « maison Pargaud ».
- Entend les comptes rendus des réunions du S.I.E. de la Seillette du 19 octobre et voirie de la Communauté de Communes du 24 octobre.
- Est informé que le syndicat mixte a adopté le 10 octobre, par 31 voix pour, 4 abstentions et 2 contre, le Schéma de Cohérence Territoriale de la Bresse Bourguignonne.
- Décide de reconstituer la plantation de peupliers.
- Evoque à nouveau les problèmes rencontrés sur les voies communales (élagage, salissures etc ...).
- Fixe au 11 novembre à 11 heures la cérémonie de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale et au vendredi 16 décembre la prochaine réunion.

La Secrétaire :



Le Maire :

